

□ justice

Nancy

O.V.N.I.

un Italien

assigne

J.-C. Bourret

en diffamation

NANCY. – Un Sicilien, M. Eugenio Siragusa, vient d'assigner en diffamation le journaliste de T.F. 1, Jean-Claude Bourret, spécialiste de la question des O.V.N.I. (objets volants non identifiés).

Hier, le tribunal correctionnel de Nancy a fixé à 5 000 F la consignation que devra verser M. Siragusa, qui réclame par l'intermédiaire de M^e Michel de Nancy, 30 000 F de dommages et intérêts. Ce dernier qui « depuis 1952, date de sa rencontre avec un O.V.N.I. et des messages télépathiques qu'il indique avoir reçus depuis des années » s'estime, en effet, avoir été diffamé par les propos tenus par le journaliste le 24 avril dernier, lors de l'émission « Le raton laveur » diffusée par France Inter.

Sans ménagement, Jean-Claude Bourret avait qualifié M. Siragusa de « menteur et escroc ». Et il avait ajouté : « Il a d'ailleurs fait de la prison pour meurtre ». Invoquant « la mauvaise foi du journaliste », M. Siragusa estime « que Jean-Claude Bourret ne pouvant scientifiquement contester ses thèses sur ses contacts avec d'autres formes de vie, s'est réfugié dans la diffamation ».

Mardi 16 septembre
1986.